



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/101/Add.1  
11 janvier 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité du RID  
et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses  
(Berne, 20-23 mars 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION\***

qui s'ouvrira le lundi 20 mars 2006 à 10 h 00  
au siège de l'Union postale universelle (UPU)  
4, Weltpoststrasse, Berne

**Additif 1**

**Changement des dates de la réunion**

Compte tenu de la documentation soumise, le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe et l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI) sont convenus que la session se terminera le jeudi 23 mars 2006 au lieu du 24 mars 2006. La lecture du rapport, prévue pour le 23 mars, s'effectuera au siège de l'OCTI sans interprétation.

---

\* Voir la lettre A 81-02/501.2006 de l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI).

**Notes explicatives supplémentaires**

Il convient d'ajouter de nouveaux documents sous les points de l'ordre du jour ci-après:

**Point 2 (Citernes):**

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/9 (Portugal) Transport de méthane liquide réfrigéré ou gaz naturel liquide réfrigéré (No ONU 1972) en citernes

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/10 (Portugal) Construction des citernes – Examen des soudures

**Point 6 (Questions en suspens):**

TRANS/WP.15/AC.1/2005/56 (Allemagne) Définition des obligations de sécurité des déchargeurs  
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/11 (Espagne)

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/12 (France) Signalisation des véhicules transportant des marchandises dangereuses emballées en quantités limitées (chapitre 3.4)

**Point 9 (Questions diverses):**

*Les conclusions de la 42ème session de la Commission d'experts du RID pouvant intéresser la réunion commune seront présentés sous la forme de documents informels.*

-----